



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

création

Question écrite n° 89797

Texte de la question

M. Jean-Claude Thomas attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la question de la micro-entreprise. Plus qu'en toute autre période, la crise qui sévit actuellement détériore notre tissu économique dont une des conséquences est la perte de travail pour de nombreux salariés. Même s'il est impossible de tout régler par le système de la micro-entreprise, il paraît incontournable d'en assurer la promotion tant auprès des acteurs distributeurs de micro-crédits que des chômeurs et allocataires des minima sociaux. En retrouvant un moyen d'expression privilégié, une nouvelle raison d'être, ils peuvent contribuer à soutenir l'économie nationale. En même temps, leur retour à l'activité les amènent à sortir de l'assistanat et donc cela soulage les finances publiques. Il lui demande quelques précisions quant aux moyens mis en oeuvre pour faciliter l'accès au micro-crédit.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Thomas](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89797

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 octobre 2010, page 10715

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)